

ANNEXE 1 – Pièce jointe 3 : Modalités de classement des comptes rendus d’entretien professionnels 2020 dans le dossier individuel de l’agent (DIA).

En cas de doute ou d’interrogation, s’adresser à la cellule des dossiers administratifs :

SG/DRH/G/DAGR/BA3

(cellule-des-dossiers.bapg.dagr.g.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr)

CORPS	Classement des comptes rendus d’entretien professionnel		
	À la cellule des dossiers administratifs en administration centrale SG/DRH/G/DAGR/BA3	Au service qui assure la tenue de la CAP locale	Observations
Personnels administratifs			
Administrateurs civils	x		
Inspecteurs généraux et Inspecteurs de l’administration du développement durable	x		
Attachés d’administration de l’État	x		
Conseillers techniques du service social	x		
Chargés d’études documentaires	x		
Secrétaires d’administration et de contrôle du développement durable	x		
Assistants de service social	x		
Infirmier(e)s	x		
Adjoints administratifs des administrations de l’État	(1)	x	(1) Pour les adjoints en administration centrale, les comptes rendus doivent être envoyés à la cellule des dossiers administratifs en administration centrale (SG/DRH/G/DAGR/BA3)
Personnels techniques			
Ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts	Comptes rendus à envoyer au centre de gestion des IPEF MAA/SG/SRH/SDCAR/CEIGPEF 78 rue de Varenne 75 349 Paris 07 SP		
Architectes urbanistes de l’État	x		
Ingénieurs des travaux publics de l’État	x		
Techniciens supérieurs du développement durable	x		
Techniciens de l’environnement	x		
Adjoints techniques des administrations de l’État	x		
Experts techniques des services techniques	x		
Dessinateurs	x		
Agents techniques de l’environnement	x		

CORPS	Classement des comptes rendus d'entretien professionnel (suite)		
	À la cellule des dossiers administratifs en administration centrale SG/DRH/G/DAGR /BAPG3	Au service qui assure la tenue de la CAP locale	Observations
Personnels maritimes			
Catégories A et A+ des affaires maritimes (inspecteurs des affaires maritimes, officiers de port...)	x		
Officiers de port adjoints	x		
Syndics des gens de mer	x		
Personnels d'exploitation			
Personnels d'exploitation des travaux publics de l'État	Services à petits effectifs (spécialités voies navigables et ports maritimes)	– routes et bases aériennes, – voies navigables et ports maritimes, – voies navigables de France(VNF)	
Personnels contractuels (PNT)			
Les personnels contractuels RIN	x		
Les personnels contractuels CETE	Agents CETE hors CEREMA	Agents CETE - affectés au CEREMA (dossiers envoyés au CEREMA) - affectés à l'IFSTTAR (dossiers envoyés à l'IFSTTAR)	
Les personnels contractuels SETRA	agents SETRA hors CEREMA	agents SETRA affectés au CEREMA (dossiers envoyés au CEREMA)	
Les personnels contractuels environnement	x		
Les personnels contractuels SNEPC	x		
Les personnels contractuels DAFU	x		
Les personnels contractuels HN68	x		
Les personnels contractuels des lycées professionnels maritimes	x		
Les personnels contractuels sous CDD (ART.4)	x		
Les personnels contractuels sous CDI (ART.4)	x		
Les médecins de prévention	x		
Les fonctionnaires détachés sur contrat	x		
Les personnels contractuels Cabinet	x		
Les personnels contractuels de 3e niveau	x		
Les personnels contractuels RIL		x	
Les personnels contractuels DREIF	x		
Les personnels contractuels BERKANI		x	
Les personnels contractuels 46	x		
Les personnels contractuels sous contrat Sui Generis	x		